



A LA UNE

**L'édito de Fabrice MARCHIOL, Président du Groupe U.D.C. et Apparentés**

**La démocratie, il y a ceux qui en parlent et...**

Alors que depuis des années la majorité socialo-éclo-communiste se gargarise sur la démocratie de proximité, force est de constater que la réalité est tout autre.

Sur des sujets majeurs comme l'approvisionnement des restaurants des lycées rhônalpins en produits locaux et régionaux, le Président QUEYRANNE a été mis en minorité par ses propres alliés écologistes (Europe Écologie-Les Verts) et d'extrême gauche (Front de Gauche). Sans la responsabilité du groupe de la Droite et du Centre, qui a soutenu cette décision, ce sont les agriculteurs et les lycéens rhônalpins qui auraient été les victimes de cette surenchère politicienne aussi stérile que détestable. Nous tenons à souligner que, ce faisant, **nous avons démontré qu'il était possible de faire de la politique dans le sens noble du terme**, et de ne pas tomber dans les combinaisons d'appareils politiques qui exaspèrent tant nos concitoyens.

**C'est tout le sens des deux vœux que nous avons soumis à l'Assemblée régionale sur le projet du Center-Parcs de Roybon ou sur la nécessaire concertation pour préparer la réforme territoriale : c'est-à-dire respecter le vote du peuple et de ses représentants au nom de l'intérêt général. C'est cela, notre conception de la politique avec un grand P.**



DANS L'ACTUALITÉ

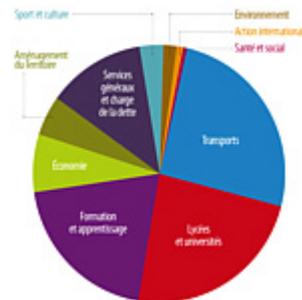
**Bilan de l'Assemblée Plénière des 11 et 12 décembre 2014**

**Décision modification n° 2 2014 – Orientations budgétaires 2015**

L'examen de la Décision modificative et des orientations budgétaires pour 2015 nous a permis de dénoncer l'absence de réalisation forte et d'ambition pour notre territoire. L'exécutif se contente en effet de se plaindre de la baisse des dotations et d'appeler à la hausse des impôts. L'évidence s'impose : une collectivité qui dépense trop pour son fonctionnement obère son avenir, parce qu'elle n'investit pas assez et parce qu'elle s'endette trop. C'est la situation actuelle de la Région.

Une Région qui est en outre paralysée par les divisions de son exécutif, puisque une partie de la D.M. n'a pas été adoptée, face au refus des Verts et du Front de Gauche d'accompagner les choix du Président QUEYRANNE sur le dossier E.R.A.I.

**Nous avons, pour notre part, la conviction qu'il est possible de faire de vrais choix, d'assumer de vraies économies et ainsi de financer de vraies priorités. Une politique différente est possible et, dès l'année prochaine, nous aurons l'occasion de le démontrer.**



**VOTE CONTRE  
DU GROUPE UDC-APP**

**Une stratégie foncière déterminée pour un aménagement des territoires équilibré, sobre et dynamique**

Nous avons souhaité dénoncer ce rapport incomplet, creux, qui ne comportait aucune réponse concrète si ce n'est la proposition de multiplier les études diverses et variées. Il est vrai qu'en matière de stratégie foncière, les véritables actions ne dépendent pas de la Région, au même titre que les financements qui passent par notre collectivité mais qui viennent essentiellement de l'Europe.

Les seuls objectifs concrets de la stratégie de l'exécutif de la Région Rhône-Alpes sont de renforcer l'implication, l'image de la région et d'essayer de l'imposer un peu partout en tant que personne publique associée ou qualifiée. Nous sommes là dans une pure stratégie électorale d'image, d'affichage et de communication.

**Le seul résultat qu'obtiendra la Région, c'est d'en rajouter une couche et de complexifier un peu plus les procédures déjà très lourdes en matière d'urbanisme et de planification...**

**Pire, l'exécutif souhaite de cette manière tenter d'imposer aux élus locaux, responsables de la gestion des communes, sa volonté de bétonner certains territoires en se réfugiant derrière le concept de densification !**

**Une fois de plus nous avons déploré que l'exécutif soit à côté de l'action !**



**VOTE CONTRE  
DU GROUPE UDC-APP**

Nous sommes favorables au développement des circuits courts de proximité, mais nous demandons qu'en amont les petits producteurs qui ne répondent pas aux critères institutionnels ne soient pas écartés et que l'accès à la plate-forme soit proposé aux établissements sous contrat avec l'État.

Également, nous encourageons vivement les initiatives privées, comme celle qui fonctionne avec succès depuis plusieurs années en Haute-Savoie : un partenariat entre prestataires locaux de restauration collective et producteurs locaux, dans un respect mutuel des contraintes et des objectifs de chacun. Cette solution a le triple avantage de s'affranchir de la commande publique pour l'approvisionnement, de faire porter l'essentiel de l'investissement sur le prestataire et de reposer sur la confiance mutuelle... **Bref, de revenir au « bon sens paysan » !**

Sur ce rapport, le Président QUEYRANNE a été mis en minorité par ses alliés d'E.E.L.V. et du Front de Gauche. Sans la responsabilité des élus de la Droite et du Centre, ce sont nos agriculteurs et nos lycéens qui auraient été lourdement pénalisés, pris en otages par les divisions de l'exécutif !



### Programme régional pour la rénovation énergétique des bâtiments en Rhône-Alpes

La rénovation thermique au travers d'une meilleure isolation des bâtiments et de l'utilisation de technologies – notamment d'appareils de chauffage – moins consommatrices en énergie et moins polluantes, doit donc évidemment être une priorité en matière de politique environnementale.

C'est évidemment aussi un atout pour notre économie puisque chacun s'accorde à reconnaître que la transition énergétique et la rénovation thermique peuvent étre de formidables vecteurs de créations d'emplois et de richesse si l'on associe les professionnels locaux du bâtiment et en particulier les artisans. Mais nous dénonçons certains des objectifs et normes irréalistes dans la loi sur la transition énergétique.

Cependant, l'ensemble de nos amendements permettant l'amélioration de cette délibération, l'élargissement des bénéficiaires et la prise en compte des acteurs locaux du B.T.P. ont été rejetés. Nous n'avons donc pas pris part au vote !



### Renouvellement de la convention avec Rhône-Alpes Cinéma

Rhône-Alpes Cinéma est le symbole d'un partenariat fructueux entre le monde du cinéma, celui de l'économie et notre collectivité. La nouvelle convention qui nous est proposée est conforme aux nouvelles règles communautaires européennes. Celle-ci nous permet d'assumer la distribution de subventions à la société anonyme Rhône-Alpes Cinéma qui les redistribue par le biais de son comité d'investissement.

Mais que dire d'un comité d'investissement qui sélectionnerait et soutiendrait des films pour lesquels un des membres du comité d'investissement est concerné, que ce soit à titre artistique ou financier ? C'était l'objet de notre amendement qui, malheureusement, a été rejeté par la majorité régionale...



SUIVEZ-NOUS !

[Retrouvez le Groupe U.D.C. et Apparentés sur Internet !](#)

Retrouvez toute l'actualité de vos élus régionaux, leurs prises de position, leurs interventions en direct lors des assemblées plénières et en V.O.D., nos communiqués de Presse et nos tribunes politiques sur :

- notre site Internet : [www.udcap-rhonealpes.fr](http://www.udcap-rhonealpes.fr)
- notre groupe Facebook® : [www.facebook.com/groups/161580883853340/](http://www.facebook.com/groups/161580883853340/)
- notre Web TV officielle sur Dailymotion® : [www.dailymotion.com/UDC-App](http://www.dailymotion.com/UDC-App)



Groupe Union de la Droite, du Centre et Apparentés  
Conseil régional de Rhône-Alpes  
Hôtel de Région

1 esplanade François-Mitterrand – CS 20033  
69269 LYON CEDEX 02

e-mail : [gudc@rhonealpes.fr](mailto:gudc@rhonealpes.fr)

Métro "Perrache Gare S.N.C.F." - Tram T1 "Hôtel de Région - Montrochet"

Direction de la publication : Fabrice MARCHIOL, Président du Groupe U.D.C. et Apparentés  
Rédaction en chef : Cédric VIAL - Sébastien MICHEL • Réalisation : Michel LAMOTTE-CRÉPÉT  
avec la participation de tous les collaborateurs du Groupe U.D.C. et Apparentés.